



Association de sécurité civile du Québec

Rapport annuel 2013

Présenté à l'assemblée générale annuelle

Le 16 janvier 2014

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'ASCQ.....	5
Membership	5
Mot du président.....	7
Réalisation du plan stratégique	9
Certification en mesures d'urgence et sécurité civile.....	11
Développement professionnel	13
Communication et représentation	17
Affaires corporatives.....	19
Rapport financier	21
Orientations budgétaires 2014	23
Membres du Conseil d'administration	25
Partenaires, membres corporatifs et collaborateurs.....	27
Annexe : Proposition de Positions à soutenir dans nos communications publiques.....	29

PRÉSENTATION DE L'ASCQ

VISION

L'Association de sécurité civile du Québec contribue à rendre la société québécoise plus résiliente face aux sinistres en favorisant l'intégration des principes de sécurité civile chez tous les acteurs du milieu.

MISSION

Pour assurer une plus grande sécurité de la population et renforcer la résilience de la société québécoise, l'ASCQ veut contribuer à :

- améliorer la connaissance des risques;
- réduire les risques et prévenir les sinistres;
- renforcer la capacité de réponse et de rétablissement dans les situations de sinistre.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- promouvoir les pratiques reconnues de la gestion des risques et de la sécurité civile;
- représenter les membres auprès des secteurs privé et public;
- faciliter l'accès à des activités de formation, des séances d'information et de sensibilisation.

MEMBERSHIP

En 2013, l'ASCQ a compté 171 membres en règle, soit 77 membres individuels, 3 membres étudiants et 91 représentants des 14 membres corporatifs. Notons que 17 des membres individuels se sont joints à l'association suite à leur participation à l'une ou l'autre des activités organisées au cours de l'année.

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers collègues,

Il me fait plaisir de déposer le Rapport annuel 2013 au nom du conseil d'administration de l'ASCQ. Ce rapport décrit des réalisations et résultats de même qu'il soulève certaines pistes d'amélioration, je vous invite à le lire attentivement.

Bien sûr en 2013, notre premier souci a été de contribuer à rendre la société québécoise plus résiliente en partageant nos connaissances et expériences. Comme par les années passées nous avons organisé de nombreuses activités tout en innovant au niveau des moyens comme les webinaires et les groupes professionnels de discussion. Cela s'est traduit en autres par une augmentation importante du membership passant de 128 à 171 membres.

La sécurité civile est fondée sur la création et le maintien de partenariats tant formels qu'informels. Nous avons collaboré avec nos partenaires historiques que sont le ministère de la Sécurité publique, le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM) et RECO-Québec. Nous avons aussi eu des échanges avec des représentants du monde de l'incendie mais nous ne sommes pas en mesure d'annoncer quoi que ce soit de concret pour le moment si ce n'est leur collaboration soutenue au dossier de la certification.

Comme tous les Québécois et Canadiens, nous avons été marqués par les tragiques événements de Lac Mégantic. Nous avons produit un rapport que je n'hésite pas à qualifier d'exceptionnel sur la gestion sécuritaire des matières dangereuses. Nous sommes actuellement à confirmer les appuis à ce rapport et comptons le déposer officiellement aux ordres de gouvernement dans les prochains mois.

Nos dépenses en 2013 ont largement dépassé nos revenus. Bien que chacun ait fait son effort, il est apparu que l'ASCQ s'était doté de services professionnels de grande qualité mais dépassant ses moyens. Cette situation est en cours de correction et les résultats se feront sentir au deuxième trimestre de 2014. Malgré tout et bien que notre situation financière soit toujours saine, nous devons envisager une légère hausse du coût du membership. Le maintien d'une certaine réserve financière s'avère nécessaire si nous voulons garantir la poursuite indépendante de nos activités de développement, de préparation de rapports et de certification.

Je tiens à remercier les principaux collaborateurs de cette année :

au Comité exécutif , M. Guy Dufour, vice-président et responsable du dossier des communications; M. Frédéric Saint-Mleux, trésorier; M. Denis Bordeleau, secrétaire; M. Frédéric G Parent, responsable des activités;

au conseil d'administration M. Yves Dubeau principal artisan du dossier de la gestion sécuritaire des matières dangereuses ainsi que M. Yannick Hémond; M. Marc Guay, notre représentant au Comité consultatif en sécurité civile; M. Karl Brochu responsable du comité de l'éthique et Mme Isabelle Primeau qui a fait un travail remarquable dans le dossier de la certification, accompagnée de M. Joël Chéruet qui fut longtemps membre de notre conseil;

Mme Véronique Russell de Plante et Associés qui nous a appuyé au niveau des services à la clientèle, de la facturation, de l'édition et des services administratifs.

Je tiens aussi à souligner la contribution essentielle des autres membres du conseil d'administration qui par leurs avis ont enrichis toutes nos décisions.

Une association ne peut exister sans l'apport de ses membres aux débats, questionnements et formulation de leurs besoins. Je remercie les anciens membres qui ont participé aux activités et j'invite ceux d'entre vous qui se sont joints cette année, à se manifester en 2014 afin que l'ASCQ poursuive sa mission et que notre société s'en trouve mieux protégée.

En terminant et sur une note plus personnelle, je tiens à vous informer que j'ai signifié plus tôt cette année aux membres du CA que je ne solliciterai pas un nouveau mandat de président de l'Association. J'espère donc pouvoir continuer à mériter votre confiance en tant qu'administrateur car vous représenter demeure un privilège. Merci.



Richard Chabot
Président du conseil d'administration

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

BILAN ET ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2014

Le *Plan stratégique 2012-2014* a été présenté au CA de l'ASCQ et adopté le 4 juin 2012.

Rappelons que les constats initiaux étaient les suivants:

- un positionnement public de l'association quasi absent dû au manque de proactivité sur les enjeux actuels associés à la sécurité civile;
- une faible implication des membres résultant en des réalisations limitées;
- une dilution de l'implication des efforts bénévoles;
- un manque de dynamisme et de professionnalisme nuisant à l'image de l'ASCQ;
- peu de valeur ajoutée pour les membres;
- un membership relativement stable depuis 3 ans et estimé à 10% de la communauté en sécurité civile au Québec.

Le plan stratégique compte neuf orientations :

ORIENTATIONS
1. LE POSITIONNEMENT DE L'ASSOCIATION
2. LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE
3. LE FINANCEMENT
4. LA GESTION INTERNE
5. LA CERTIFICATION
6. LES SERVICES PROPOSES
7. LE COLLOQUE
8. L'ADHESION DES MEMBRES
9. LES PARTENARIATS

Les orientations du plan ne se sont pas toutes concrétisées avec la même vigueur :

- le positionnement de l'Association a permis l'ébauche d'un cahier de positions et une prise de position de façon formelle concernant le décret interdisant la construction dans les nouvelles zones inondables;
- au niveau de la communication et de la visibilité, l'Association a été plus présente auprès des journalistes et médias. Dans le même esprit, le site web a été transformé. La plateforme Joomla a été choisie pour sa flexibilité et sa facilité d'utilisation par les membres de l'ASCQ et le public en général. La convivialité des interfaces permet aussi la mise à jour et l'intégration d'informations assurant ainsi ultérieurement une réduction considérable du recours à un support externe et les coûts qui y sont associés;

- il n'y a pas eu de percée significative au niveau du financement;
- la gestion interne et la recherche de façons de réduire les dépenses ont monopolisé beaucoup d'efforts et les résultats ne se feront sentir qu'à partir du deuxième trimestre de 2014;
- malgré les ajustements apportés, le niveau d'intérêt pour la certification demeure stable et nous sommes toujours à chercher une façon de créer une percée importante;
- en ce qui a trait au Colloque de la sécurité civile et incendie, nous avons convenu d'une nouvelle entente avec nos partenaires et le processus de préparation du colloque a atteint sa vitesse de croisière selon nous;
- les services proposés, notamment les activités de développement ont été diversifiés par l'introduction des webinaires et des groupes professionnels de discussion sur LinkedIn;
- le nombre de membres est en croissance, passant de 128 à 171. La percée majeure à ce niveau a été l'établissement d'une grille tarifaire des activités qui fait en sorte qu'un non membre devient membre lorsqu'il s'inscrit à une activité;
- au niveau du partenariat, nous avons procédé à un rapprochement avec nos partenaires du milieu incendie sans pouvoir annoncer quoi que ce soit de concret pour le moment. Par contre en ce qui concerne les associations CRAIM, et RÉCO-Québec, nos rencontres régulières ont permis une percée significative dans le cadre du dossier : Gestion sécuritaire des matières dangereuses. Cette approche de créer des partenariats en relation avec des dossiers spécifiques semble très prometteuse.

En somme, les orientations identifiées dans le Plan stratégique 2012-2014 demeurent pertinentes. Elles ont servis à guider nos plans antérieurs et serviront à baliser nos activités pour l'année en cours dans la poursuite de notre vision et de notre mission.

CERTIFICATION EN MESURES D'URGENCE ET SÉCURITÉ CIVILE

HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DU PROGRAMME

En 2008, le ministère de la Sécurité publique a confié à l'ASCQ le mandat de développer et de mettre en place un processus de certification des intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile au Québec. Le processus et les outils de certification ont été développés en 2010 et la première cohorte a été certifiée en 2012.

Suite au processus de révision du programme annoncé en début d'année 2013, des bonifications ont été apportées pour soutenir les candidats dans le processus de certification, soient :

- l'ajout d'un premier niveau de certification, Associé en mesures d'urgence (AMU), qui reconnaît les connaissances démontrées par la réussite de l'examen;
- la modification du titre du niveau de certification intermédiaire, attestant de l'expérience de plus de trois ans, Qualifié en mesures d'urgence (QMU);
- la mise en place d'un processus d'accompagnement des candidats dans la préparation de leur portfolio.

Le tableau ci-après présente les différents niveaux de certification et exigences correspondantes

	Associé en mesures d'urgence (AMU)	Qualifié en mesures d'urgences (QMU)	Certifié en gestion des urgences (CGU)
Éléments-clés	Connaissances démontrées	Participation active Réalizations reconnues	Rayonnement externe Leadership et partenariat affirmés
Connaissances	Examen AMU réussi	Examen AMU réussi	Examen CGU réussi
Expérience minimale	s.o.	3 ans	10 ans
Formation académique⁽¹⁾	s.o.	DEP, AEC, DEC	Baccalauréat
Formation professionnelle	s.o.	50 heures MUSC	100 hres MUSC + 50 hres Gestion
Engagements⁽²⁾	s.o.	4 engagements	6 engagements
Membership associatif, Colloques, Bénévolat, Leadership, Conférencier, Formateur, Publications, Prix, Accréditation, Autres.			
Réalisations	s.o.	4 dimensions	5 dimensions
Prévention, Préparation, Intervention, Rétablissement, Gestion/Coordination, Communication.			

⁽¹⁾ Équivalences possibles

⁽²⁾ Les catégories Engagements et Réalisations sont complémentaires et dans certaines situations, un même événement peut être considéré dans les 2 catégories.

L'information concernant la certification a été mise à jour et intégrée sur le site web dans une nouvelle section bien visible sur la page d'accueil. Cette section [Certification](#) contient les informations concernant le processus de certification, le formulaire détaillé d'application en format PDF imprimable ainsi qu'un onglet [Liste des personnes certifiées](#) qui pourra éventuellement donner accès à une fiche de mise en valeur de la personne certifiée.

COHORTE 2013 ET 2014

En 2013, la cohorte a permis de certifier sept candidats : M. Allen Hamel, M. Pierre Beaumont, M. Denis Bordeleau, M. Robert Poulin, M. Jacques Girard, M. Hamid Tamouch et M. Yves Thibault.

En tenant compte des dossiers à l'étude, la cohorte de 2014 pourrait permettre de certifier sept autres personnes selon ce qui sera décidé par le comité de certification, qui se rencontre sur le sujet le 14 janvier. Les résultats seront annoncés lors du Colloque de la sécurité civile et incendie le 19 février 2014. Le comité est composé de cinq intervenants reconnus dans leur milieu :

- François Bigras, représentant l'Association des directeurs de police du Québec;
- Steve Boivin, représentant le ministère de la Sécurité publique;
- Louise Bradette, représentante du milieu municipal et chef de division au Centre de sécurité civile (CSC) de la Ville de Montréal;
- Yves Despres, représentant l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;
- Martin Sanfaçon, représentant du Service d'intervention d'urgence, Centre du Québec (S.I.U.C.Q.).

Le comité de certification est supporté par Isabelle Primeau, Joël Chéruiet et Richard Chabot. Nous tenons à remercier le S.I.U.C.Q. pour avoir accueilli les candidats lors de l'examen de certification ainsi que le comité de certification.

Le conseil d'administration de l'Association demeure convaincu que la reconnaissance formelle des qualifications professionnelles en mesures d'urgence et sécurité civile est un atout pour les municipalités et autres organisations qui ont à combler des postes dans ce domaine ou à faire appel à de l'expertise externe. Au cours de la réunion sur le sujet, le 14 janvier, le comité de certification sera invité à identifier des pistes pour renforcer l'implication des partenaires dans le processus de certification. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvons être plus précis si ce n'est d'annoncer qu'un nouvel appel de candidatures sera lancé lors du colloque de la sécurité civile et incendie du Québec de février.

À plus long terme, il a été envisagé que l'ASCQ établisse un contact avec le chapitre canadien de l'International Association of Emergency Manager qui attribue la certification IAEM au Canada et aux États-Unis et ce, dans la perspective d'une éventuelle reconnaissance commune des certifications disponibles. Nous devons reconnaître que ces démarches n'ont pas encore été faites.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

COLLOQUES PROVINCIAUX

COLLOQUES SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

L'ASCQ a collaboré avec le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires à la préparation et à l'animation du colloque sur la sécurité civile 2013 qui s'est tenu à Laval les 19, 20 et 21 février 2013. Ce colloque portait sur le thème Agissons ensemble pour un Québec plus résilient.

Au cours de la dernière année, l'Association a aussi contribué activement à l'organisation du Colloque annuel de la sécurité civile et incendie 2014. Ce colloque se tiendra à Québec les 17, 18 et 19 février sous le thème La sécurité civile et incendie ça VOUS appartient !

ACTIVITÉS RÉALISÉES

ASCQ/RÉCO/CRAIM - ACTIVITÉS 2013

10 mai 2013, Webinaire

Ce webinaire avait comme objectif premier de présenter le calendrier des activités des associations, afin que les participants puissent partager leurs idées et suggestions.

9 personnes étaient présentes à cette activité dont près de la moitié étaient des membres de l'ASCQ. Cette activité conjointe a été organisée par l'ASCQ.

DEMI-JOURNÉE D'ACTIVITÉ SUR LE SECTEUR ALIMENTAIRE

16 mai 2013, 700 de la Gauchetière dans les bureaux de AON

Cette activité fut organisée exclusivement par RECO-Québec, mais fut publicisée comme étant une activité conjointe des trois associations. Les trois associations s'étaient entendues au préalable afin d'offrir le même tarif à tous leurs membres. Deux sujets d'intérêt ont été traités lors de cette demi-journée d'activité, soit :

- la chaîne de valeurs en alimentation et la chaîne d'approvisionnement où chacun de ces deux éléments sera traité afin de voir les ressemblances et différences entre elles (M. Luc Côté du MAPAQ);
- Vers une saine gestion des risques dans le secteur agro alimentaire qui traitera des problématiques croissantes dont les entreprises du domaine alimentaire doivent faire face (M. Walid Khayate de AON).

Au total, 13 personnes ont participé à cette activité mais aucun membre de l'ASCQ n'était présent.

MÉDIAS SOCIAUX EN GESTION D'URGENCE : PREMIERS APPRENTISSAGES DES ÉVÉNEMENTS DE BOSTON

7 juin 2013, Webinaire

Présenté par Mme Guylaine Maltais, fondatrice de PlanifAction, cabinet de services-conseils en communication de risque et mesures d'urgence, l'objectif de cette présentation était de permettre aux responsables en gestion d'urgence d'ajouter des apprentissages dans leur boîte à outils. Nous avons avec cette formule, offert la plateforme et l'opportunité pour nos membres d'échanger avec une professionnelle du domaine. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs commentaires positifs.

Au total, 31 personnes ont participé dont 5 membres des associations partenaires et 26 membres de l'ASCQ (incluant 9 nouveaux membres). Notez que la présentation fut enregistrée et est disponible dans la section de notre site web réservé aux membres

COMMENT LA CONFIANCE SE CONSTRUIT-ELLE ENTRE LES GESTIONNAIRES DE SITUATIONS DE CRISE?

17 octobre 2013, Webinaire

M. Thomas Foulquier, Ph.D. détient un doctorat en administration de l'Université de Sherbrooke. Ses recherches portent sur la contribution de la confiance au sein de l'organisation, particulièrement importante en situation de crise.

À la suite d'une recherche auprès de gestionnaires de mesures d'urgence du Québec. M. Foulquier est venu nous présenter ses résultats, dont l'importance du lien de confiance entre des organisations complémentaires appelées à collaborer lors d'interventions et les actions qui peuvent permettre de développer ces relations afin d'intervenir plus efficacement lors de sinistres.

Au total, 24 personnes ont participé à l'activité, dont 11 membres des associations partenaires et 13 membres de l'ASCQ (incluant 1 nouveau membre). Notez que la présentation fut enregistrée et est disponible dans la section de notre site web réservé aux membres.

CONSULTATION DES MEMBRES CONCERNANT L'ÉMISSION DE RECOMMANDATIONS POUR UNE GESTION SÉCURITAIRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

15 novembre 2013, Webinaire

Suite aux événements impliquant des matières dangereuses ayant eu lieu au cours des derniers mois, un groupe de travail regroupant des experts en la matière a été formé afin d'émettre au nom des membres de l'ASCQ, des recommandations aux autorités réglementaires pour légiférer la gestion des matières dangereuses.

Notons que le groupe de travail auteur de ces recommandations est formé de membres de l'ASCQ, du CRAIN et de RÉCO-Québec. En plus d'être présentées aux autorités réglementaires, les recommandations seront présentées aux MRC, aux municipalités et ordres professionnels, ainsi qu'aux institutions d'enseignement.

Une première version du rapport de recommandations a été présentée aux membres lors d'un webinaire. Tous étaient invités à émettre des commentaires tout au long du webinaire. Il leur était aussi possible de nous faire parvenir leurs commentaires par courriel jusqu'à une semaine après l'évènement. Ces commentaires ont permis de

bonifier la stratégie d'implantation des recommandations. Notez aussi que cette présentation sera disponible par la suite pour les participants et les membres des associations qui en feront la demande aux fins d'analyse et de commentaires et que les membres seront invités à supporter la transmission des recommandations aux autorités interpellées.

Au total, 25 personnes ont participé dont 2 membres des associations partenaires et 23 membres de l'ASCQ (incluant 1 nouveau membre). Notez que la présentation fut enregistrée et est disponible dans la section de notre site web réservé aux membres.

DÉJEUNER-CONFÉRENCE : RETOUR D'EXPÉRIENCE - PÉNURIE D'EAU, DE L'EXERCICE À LA RÉALITÉ

29 novembre 2013

Présentateurs :

- Mme Louise Bradette chef de division au Centre de sécurité civile (CSC) de la Ville de Montréal;
- M. Benoît Robert directeur du centre Risque & performance de Polytechnique Montréal;
- M. Benoit Lalonde, Coordonnateur des services de logistique et des mesures d'urgence du Centre universitaire de santé McGill.

Rares sont les occasions de pouvoir faire un retour d'expérience de l'exercice à la réalité. Comme l'an dernier, l'ASCQ a organisé un déjeuners conférence, dans l'ambiance conviviale du Café Ferreira, afin d'entendre et d'échanger avec les trois intervenants.

Le retour d'expérience a permis de soulever et d'approfondir les questions suivantes :

- Le risque de pénurie d'eau est-il présent sur le territoire de l'agglomération de Montréal?
- Comment les organisations municipales, les institutions, les entreprises, les commerces et les restaurateurs seront-ils affectés advenant une telle pénurie sur le territoire de l'agglomération de Montréal?
- Quelles leçons ont été tirées des activités et événements récents? Ces leçons peuvent-elles être applicables à votre organisation?

Au total, 30 personnes ont participé dont 4 membres des associations partenaires et 26 membres de l'ASCQ (incluant 6 nouveaux membres).



COMMUNICATION ET REPRÉSENTATION

RÉVISION DU SITE WEB

La révision du plan de communication prévoyait la mise à jour du site web et sa migration vers une plateforme plus flexible à laquelle chacun pourrait y inscrire ses contenus.

La révision du site web a nécessité un soutien TI important pour la migration. La plateforme Joomla a été choisie pour sa flexibilité et sa facilité d'utilisation. La convivialité des interfaces permet la mise à jour et l'intégration d'informations assurant ainsi une réduction considérable du recours à un support externe coûteux.

Le nouveau site contient une section [Actualité](#) sur la page d'accueil, des liens avec les réseaux [Twitter](#) et [LinkedIn](#) de l'Association et une section [Membres corporatifs](#) avec hyperlien vers chacun des sites des membres. Ces aménagements assurent une meilleure circulation de l'information ainsi qu'une fréquentation accrue du site.

Un onglet [Membres individuels](#) est ajouté dans la section réservée aux membres. La liste des membres individuels ne permet que de consulter le nom du membre mais pourrait éventuellement donner accès au compte LinkedIn du membre afin de permettre le réseautage volontaire.

REPRÉSENTATION ET PRODUCTION D'UN CAHIER DE POSITIONS

Une correspondance concernant le décret interdisant la construction dans les nouvelles zones inondables a été transmise au Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, signée par le vice-président de l'ASCQ en juillet 2013.

Plusieurs intérêts publics se sont manifestés dans le cadre de l'accident de Lac Mégantic. Cet événement a permis de constater que la communication de nos positions est difficile et parfois laborieuse. Au fil des diverses entrevues données par nos membres, nous avons donc commencé à élaborer des positions pour soutenir le porte-parole et le responsable des communications. À mesure que ces positions vont évoluer, elles seront soumises à l'assemblée générale annuelle pour discussion. Les positions élaborées cette année ont été présentées au conseil d'administration du 16 septembre et se trouvent en annexe. Bien quelles soient générales et évolutives, elles serviront aux représentants de notre association car elles constituent le fondement d'opinions plus spécifiques que nous voudrions formuler selon les circonstances dans le futur.

Un communiqué a été transmis sur les fils de presses en vue d'encourager la participation des citoyens lors de la semaine de la sécurité civile. Ce communiqué a été signé par le président et le vice-président de l'association.

Enfin, trois Mots du président ont été transmis à nos membres les 1^{er} avril, 8 juillet et 20 septembre.

COMITÉ CONSULTATIF EN SÉCURITÉ CIVILE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Reconnue comme un interlocuteur incontournable en sécurité civile, l'Association a été présente aux deux rencontres organisées par le ministère de la Sécurité publique et regroupant quelque 30 représentants de ministères, d'associations, d'ordres, de municipalités et d'organismes touchant de près ou de loin le domaine de la sécurité civile.

Les sujets abordés ont été très variés, passant des orientations à la sensibilisation du public et l'avancement des plans à l'aide financière après sinistre, etc. Cette tribune nous offre l'opportunité de porter à l'attention du sous-ministre associé et des autres membres du comité, les préoccupations des membres de l'Association mais également, d'être au fait des enjeux à venir et d'établir des ponts.

Date	Endroit	Membres présents
11 avril	Trois-Rivières	Richard Chabot – Président Marc Guay – membre du CA
14 novembre	Trois-Rivières	Marc Guay – membre du CA Simon Harvey – membre du CA

GESTION SÉCURITAIRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

La tragédie du Lac Mégantic du 6 juillet dernier a mis à l'avant-scène de l'actualité la réalité de la présence des matières dangereuses dans nos collectivités et les dangers qui y sont associés. L'ASCQ, le CRAIM et RECO-Québec se sont regroupées pour émettre des recommandations qui permettraient d'améliorer grandement la protection du public et de l'environnement face aux risques que présentent les matières dangereuses. Il est intéressant de noter que plusieurs des recommandations du rapport trouvent écho dans le chapitre 6 du Rapport du Vérificateur général du Québec présenté en novembre 2013 ainsi que dans la section V du Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal présenté en 2011.

Notre rapport a permis de formuler 11 recommandations à soumettre aux décideurs. Nous procédons actuellement à des échanges avec plusieurs partenaires afin de recueillir leurs appuis pour faire en sorte que ces recommandations puissent se réaliser. Une proposition sera soumise au CA de l'Association le 16 janvier pour que le document sur la gestion des matières dangereuses soit déposé sur le site Web de l'association.

Sous la responsabilité de M. Yves Dubeau, le groupe de travail est constitué de MM Richard Chabot, Yannick Hémond, Pascal Parent, Robert Reiss, Benoit Robert, Dimitri Tsingakis.

AFFAIRES CORPORATIVES

RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil d'administration de l'ASCQ a tenu quatre rencontres pendant l'année 2013 pour la gestion des affaires courantes, soit quatre séances régulières les 25 mars, 27 mai, 16 septembre et 8 novembre.

Pour sa part, le comité exécutif a tenu six rencontres téléphoniques pour assurer le suivi des dossiers en cours de l'Association soient les : 5 avril, 17 mai, 21 juin, 30 août, 25 octobre et 17 décembre 2013.

Les comptes-rendus sont disponibles sur demande.

ADOPTION DE POLITIQUES

Aucune nouvelle politique n'a été formellement adoptée au cours de l'année 2013. Toutefois, le Conseil d'administration a procédé à l'adoption de la mise à jour de sa *Politique administrative de remboursement des dépenses*. Les taux de remboursement sont révisés annuellement pour se conformer à la *Directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents* du Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

GESTION ADMINISTRATIVE

L'Association, conformément au *Plan stratégique 2012-2014*, s'est dotée en août 2012 des services d'une firme externe mandatée pour assurer sa gestion et son support administratif. À terme, cette approche stratégique visait à assurer une permanence dans la gestion de l'association, une recherche et analyse proactive des outils et tendances dans notre milieu professionnel et la représentation continue des intérêts des membres.

Bien que la qualité des services offerts correspondait aux attentes, l'expérience de 2013 a démontré que l'Association ne pouvait à long terme maintenir le rythme de dépenses associé à ces services. Les membres du CA ont graduellement pris en charge certaines tâches administratives afin de réduire les coûts et assurer la viabilité ainsi que la pérennité de l'association dans le respect de sa mission et de sa vision. Des orientations budgétaires ont été développées pour corriger cette situation à long terme et sont décrits dans le chapitre Orientations budgétaires 2014 de ce rapport.

CODE D'ÉTHIQUE

Les membres du comité d'éthique sont messieurs Frédéric Saint-Mleux (membre du comité exécutif), Éric Martel (représentant des membres de l'ASCQ) et Karl Brochu (coordonnateur et représentant du conseil d'administration).

Le comité d'éthique vise à :

- maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de l'Association;
- assurer le respect par les membres du CA des règles, la divulgation des intérêts et l'application de la ligne de conduite vis-à-vis des conflits d'intérêt;

- assurer la mise sur pied d'un mécanisme permettant au public de communiquer avec l'Association et d'obtenir des réponses concernant l'éthique;
- assurer un rendre compte sur l'éthique, intégré au rapport annuel de l'Association.

Aucune plainte n'a été rapportée au comité d'éthique en 2013. Un avis a été demandé au comité concernant l'éventualité de la mise en place de commandites par l'association, ce qui a mené à des propositions d'ajustements aux règles d'éthique.

RAPPORT FINANCIER

Les résultats financiers de 2013 (voir le tableau ci-bas) reflètent une transition vers un équilibre budgétaire prévu en 2016. Celui-ci sera le résultat de la mise en œuvre finale du plan stratégique 2012-2014 qui a été adopté en 2012.

Le déficit de 29 251,45\$, plus élevé que prévu au budget à 19 107,25\$, résulte de revenus moindres que budgétés (- 4 434,20\$) et de dépenses plus élevées (+ 5 710,00\$). Les revenus ont été inférieurs aux prévisions essentiellement dans les catégories de la certification et des activités. De plus, certains états de compte demeurent en souffrance (810,00\$). Quant aux dépenses, les principales raisons expliquant l'écart du déficit réel et celui budgété sont les frais d'opération qui ont été supérieurs aux prévisions essentiellement en raison de frais administratifs sous estimés et plus onéreux que ceux prévus au budget. Notons également que les dépenses associées aux communications et à la visibilité de l'ASCQ (mise à jour du site Internet et prises de positions médiatiques) auront nécessité des investissements supérieurs à ceux estimés.

Tableau des résultats financiers pour 2013

Catégorie ¹	Budget (\$)	Réel (\$)
Revenus		
Adhésions	6 600,00	6 830,00
Certification	3 600,00	1 175,00
Activités	3 500,00	2 580,00
Commandites	0,00	0,00
Subvention	1 500,00	
Autres	0	180,80
Total	15200,00	10 765,80
Dépenses		
Positionnement	1500,00	-
Communication et visibilité	4781,70	7 825,63
Financement	-	-
Gestion interne	299,00	-
Certification	3016,99	2 839,69
Services et activités	4819,13	5 332,81
Colloque	1186,45	1 631,59
Partenariat	1000,00	32,50
Administration	17 703,98	22 355,03
Total	34 307,25	40 017,25
Grand total	-19 107,25\$	-29 251,45\$

¹ En raison de la mise en œuvre du plan stratégique 2012-2014, un réaménagement de certaines catégories s'est imposé par rapport à celles de 2012.

Le bilan au 31 décembre 2013 qui apparait au tableau suivant montre que malgré des résultats négatifs en 2013, l'association dispose des liquidités nécessaires pour finaliser la mise en œuvre de son plan stratégique et viser l'équilibre budgétaire au cours des deux prochaines années.

Bilan au 31 décembre 2013

Actif	Somme
Encaisse au 31 décembre 2013	55 836,40 \$
Comptes à recevoir	360,00 \$
Cotisation à recevoir	450,00 \$
Frais payés d'avance	0 \$
Total de l'actif	<u>56 646,40 \$</u>
Passif	
Revenus perçus d'avance	440,00 \$
Comptes à payer	4 815,96 \$
Total du passif	<u>5 255,96 \$</u>
Total de l'actif et du passif	<u>51 390,44 \$</u>

Note : Les états financiers présentés ci-dessus n'ont pas fait l'objet d'une vérification comptable au moment de la production de ce rapport.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014

La gestion des finances des organisations comme l'ASCQ demeure toujours un défi de taille. À cet effet, le CA a adopté les orientations budgétaires suivantes à instaurer dès 2014 pour assurer un équilibre financier à court et à long terme. L'objectif est de gérer les activités financières de l'Association de façon à maintenir les tarifs d'adhésion et d'activités abordables, tout en étant en mesure d'accroître notre offre de service et d'offrir une gamme variée d'activités.

Les orientations budgétaires 2014 sont de :

- viser un équilibre budgétaire des opérations régulières et dépenses administratives en réduisant les coûts administratifs et en haussant les revenus;
- assurer l'autofinancement des activités;
- attribuer les surplus actuels au développement futur du programme de certification et aux investissements qui apporteront des bénéfices à long terme.

À cet effet, les membres du conseil d'administration ont convenus des actions suivantes :

- hausser les frais d'adhésion annuels à partir du 1er mars 2014 de la façon suivante² :
 - membre individuel : passer de 60 \$ à 80 \$ (45 \$ à la mi-année);
 - membre étudiant : passer de 20 \$ à 30 \$ (à longueur d'année);
 - membre corporatif : passer de 300 \$ à 350 \$ (200 \$ à la mi-année);
 - proposer l'adhésion gratuite aux :
 - présidents des associations partenaires (était déjà en place);
 - membres du comité de certification;
 - conférencier à titre gratuit d'une activité organisée par l'ASCQ;
 - personne non membre inscrite à une activité de l'ASCQ au tarif non-membre.
- hausser le nombre de représentants d'une adhésion corporative de 6 à 10;
- mettre un terme à l'entente de gestion administrative actuelle et identifier une solution alternative moins onéreuse;
- développer une Politique de gestion administrative afin de mieux encadrer l'attribution des tâches administratives ;
- mettre de l'avant un programme de commandites en 2014;
- modifier le cadre tarifaire des activités selon les modalités suivantes :
 - tarif membre : frais administratifs estimés + autres dépenses prévues³(ont été de 30 \$ par participant en 2013) + estimation des dépenses prévues pour l'activité (25⁴);
 - tarif étudiant : tarif membre - 25 %;
 - tarif non-membre : tarif membre + frais d'adhésion en cours;
 - tarif association partenaire : tarif membre + (tarif non-membre-tarif membre)/2.
- geler les tarifs associés au Programme de certification en 2014.

² Cette tarification permettrait de hausser le revenu lié aux adhésions à environ 10 750 \$ en considérant un profil d'adhésion équivalent à celui de 2013 où tous les membres paient le plein tarif.

³ En 2013, les frais administratifs en 2013 ont été de 30 \$ par participant.

⁴ Moyenne de 25 participants par activité.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES

Richard Chabot

Président

Chargé de cours

Guy Dufour

Vice-Président

Campus Notre-Dame-de-Foy

Frédéric Saint-Mleux

Trésorier

Centre de sécurité civile de Montréal

Denis Bordeleau

Secrétaire

Bell

Pierre Allaire ⁽²⁾

Directeur

Sûreté du Québec

Karl Brochu

Directeur

Aéroport de Montréal

Yves Dubeau

Directeur

Yves Dubeau Service-Conseil

Frédéric Gagnon-Parent

Directeur

Bell Canada

Marc Guay

Directeur

Service de la sécurité incendie de Lévis

Simon Harvey

Directeur

Sécurité incendie, Saint-Colomban

Yannick Hémond

Directeur

Premier Continuum

Marc Maltais

Directeur

Transport Québec

Isabelle Primeau

Directrice

Premier continuum

Marie-Pierre Raymond

Directrice

Bureau de la sécurité civile, Ville de Québec

Éric Houde ³

Délégué

Ministère de la Sécurité publique

Note 1 : Les membres du comité exécutif sont en italiques

Note 2 : Pierre Allaire a été nommé au conseil d'administration en cours de 2012 et a cessé de siéger quelques mois plus tard dû à un changement de fonction

Note 3 : Le délégué du ministère de la Sécurité publique n'a pas le droit de vote

PARTENAIRES, MEMBRES CORPORATIFS ET COLLABORATEURS

LES PARTENAIRES

- Le Ministère de la Sécurité publique;
- Le Conseil pour la Réduction des Accidents Industriels Majeurs (CRAIM);
- Le Réseau d'échange en continuité des opérations (RÉCO-Québec).

LES MEMBRES CORPORATIFS

- Aéroports de Montréal ;
- Bureau de la Sécurité civile de la Ville de Québec;
- Centre RISC - Campus Notre-Dame-de-Foy;
- Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal ;
- Centre Risque et Performance de l'École Polytechnique de Montréal;
- Direction du service de la sécurité incendie, Ville de Lévis;
- Ministère des Transports du Québec;
- Ministère de la Sécurité publique;
- Multi Risques International;
- Plante & associés Inc.;
- Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec;
- Service d'Intervention d'Urgence – Centre du Québec (S.I.U.C.Q.);
- Sûreté du Québec;
- Université du Québec à Chicoutimi (LERPA).

LES COLLABORATEURS

- Centre de Sécurité civile de la Ville de Montréal, notamment pour les réunions;
- Bell Canada, notamment pour les ponts téléphoniques;
- Service d'intervention d'urgence du Centre du Québec (SIUCQ), notamment pour le prêt de locaux.

ANNEXE : PROPOSITION DE POSITIONS A SOUTENIR DANS NOS COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Différentes positions en sécurité civile ont été prises dans le cadre de l'accident du Lac-Mégantic. Cet événement a permis de constater que la communication de nos positions est difficile et parfois laborieuse. Nous avons donc commencé à élaborer des positions pour soutenir le porte-parole et le responsable des communications. À mesure que ces positions vont évoluer, elles seront soumises à l'assemblée générale annuelle pour discussion. Les positions élaborées cette année sont générales et évolutives, elles constituent cependant le fondement d'autres positions plus spécifiques que nous voudrions prendre dans le futur selon circonstances.

Section "Sécurité civile"

- améliorer la connaissance des risques, en réduire les conséquences et renforcer la capacité de réponse et de rétablissement dans les situations de sinistre;
- promouvoir les pratiques reconnues de la gestion des risques et de la sécurité civile;
- encourager toutes activités permettant d'améliorer la connaissance des risques et leurs conséquences sur l'environnement, la communauté et les citoyens;
- favoriser l'inclusion de considération de la gestion des risques et de la sécurité civile dans les schémas d'aménagement du territoire, notamment ce qui concerne le transport des matières dangereuses sur le territoire;
- promouvoir l'amélioration des lois et règlements entourant les activités génératrices de risques.

Section "Emplois et fonction dans le domaine de la sécurité civile"

- promouvoir la fonction dans le domaine de la sécurité civile et de son importance, autant pour les organismes publics que privés pour assurer leur résilience.

Section "Certification en mesure d'urgence et sécurité civile"

- promouvoir la certification en mesure d'urgence et sécurité civile comme étant un outil pour reconnaître l'expérience et les connaissances dans ce domaine.